

**ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE RELIZANE**

REF : 018/DOT/SDT/DEPRA/CP/2022

Relizane : 18/09/2022

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DE RELIZANE

A

MONSIEUR, le gérant de l'entreprise AOUACHIA Mohamed Amine
Adresse : Cité ISSAT Idir N°172 –W.Relizane

Objet : 2^{ème} Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N°13/2022 du 10.05.2022 ayant pour objet la réalisation des travaux de canalisations urbaines, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°166 du 18/08/2022, relatif aux travaux LOT N°06 Cité 60 Logts Belmohra Meddah Ain Tarik, il m'a été signalé par mes services :

Abondant du chantier depuis le 10/09/2022.

Pour cela, votre entreprise est mis en demeure pour la douzième fois afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.



Le Directeur

Directeur Opérationnel
Des Télécommunications de Relizane
Mr. BOUFEDJI Mohamed